

Ecole Primaire Jean-Marie Le Gall
29270 Plounévezel.

Conseil d' école le 4.11.2005

Présents : Mme Le Gléau Sylvie, Mme Cudonnet Valérie, Mme Quénet Laurence, Mme Cochard Rachel, Mme Bourhy Orlane M. Chauvel Alain, M Flécher Pascal, M Beby Jean-Yves, représentants des Parents d' élèves.

Mme Boulc'h Michelle, Mme. Allain Karine, Mme Zuurbier Lutzke, Mme Bernard Danie, représentant M. le Maire .

Mme Le Cor Yolande, Mme Gensac Frédérique, Mme Rémond Dominique, Mme Renault Valérie, Mr Rémond Michel, enseignants.

Excusé : M. l'Inspecteur de l'Education nationale.

Lecture pour approbation du compte rendu du précédent Conseil d'Ecole

1) Fonctionnement du Conseil d' Ecole : il se réunit une fois par trimestre, à l'initiative du Directeur d'école qui le préside et en fixe l'ordre du jour. Pour ce qui est des éléments soumis au vote, le nombre de voix est ainsi : 1 par Délégué de chaque classe, 1 mairie, 1 DDEN, 1 pour chaque classe/enseignant.

Est désigné, en début de séance un secrétaire de séance.

2) Lecture et vote du règlement intérieur de l' école. Il est voté à l'unanimité des présents.

3) Effectifs de cette rentrée scolaire. Effectifs pour la rentrée 2006

105 enfants fréquentent l' école :

24 en petite section, 15 en moyenne section, 15 en grande section, 12 en CP, 13 en Ce1, 9 en Ce2, 12 en Cm1, 5 en Cm2.

Au niveau de l' encadrement : une réelle stabilité.

L'an prochain l'effectif sera proche de 115/120, seuls 5 enfants partiront en 6 ème alors que les effectifs moyens par cour oscillent entre 12 et 15 élèves. La construction des 12 logements de la SCI du Frostel, les 3 logements de l'OPAC, les lots du nouveau lotissement, 12 sont déjà réservés font que nous allons de manière durable avoir un effectif de 120 enfants. Nous étions à 84 en 2002. M. Flécher doit rencontrer M. Crépin-Leblond prochainement. Le Directeur va donc, compte tenu de ce constat, faire la demande de création d'un nouveau poste. Les locaux sont rapidement aménageables. Transfert de la BCD vers son ancienne pièce. Aménagement de la 5 ème classe dans cette BCD : en fait simplement achat de tableaux et de compléments de mobilier.

4) Projet d' école, les fiches actions 2005/2006.

Les évaluations des enfants de Ce2, montrent un groupe avec des résultats un peu en deça de celui de l'an passé, moins homogène aussi. Pour autant il n'y a pas d'inquiétude scolaire particulière. Pour ce qui est des enfants de 6 ème, une réunion avec le Collège est prévue mardi 8 novembre.

Le projet d'école actuel met en avant la connaissance du milieu proche, de la constitution d'une patrimoine commun. Nous avons l'an passé bénéficié des interventions de Skol Louarnig, et à ce sujet bénéficié sur les fonds de l'Inspection Académique d'une aide de 100 € pour l'achat de différents types de loupes. Nous avons, avec l'école de Kergloff constitué une

chorale commune, nous allons reprendre cette action cette année avec à nouveau l'enregistrement d'un Cd audio. Les petits-moyens vont reconduire le projet des jardins miniatures. La classe de Ce souhaite s'investir dans la création de contes...au bénéfice des petits-moyens, création d'un coin écoute. Nous avons donc des initiatives de classe, pas encore d'initiative relevant d'un projet d'école. Le Conseil des maîtres va se réunir pour en décider. En aparté, les CE2 commencent à raison de 45 min/semaine l'anglais, ceci dès jeudi 10/11.

5) Equipement de cour.

Les enfants, la garderie, les différents Conseils d'école, ont mis en avant la question des équipements de cour pour les classes de CE-CM. Les petits ont bénéficié d'une dotation exceptionnelle pour 6 engins roulants (en circulation depuis septembre). La cour des + grands est un peu vide. Les enseignantes de Ce/Cm remettent aux élus une demande d'aménagement comprenant : des marquages au sol, un bac à sable, une structure aérienne. Le Conseil municipal sera donc amené à en débattre.

Le Président.